



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

Cabinet du Préfet

Service régional et départemental de la communication interministérielle

03.80.44.64.44

Dijon, le 15 novembre 2015

Le préfet et le recteur communiquent les consignes en vigueur dans l'académie de Dijon pour la semaine du lundi 16 au dimanche 22 novembre 2015 inclus

Sécurité :

- Toutes les écoles et tous les établissements sont ouverts.

Voyages scolaires en France et à l'étranger

- Tous les voyages scolaires de lundi 16 à dimanche 22 novembre inclus sont annulés.

Sorties scolaires

- Les sorties régulières (cantine, sport, piscine...) sont toutes autorisées sauf si elles utilisent les transports publics : dans cet unique cas, elles sont interdites. Toute sortie régulière utilisant des transports spécifiques ou individuels doit être maintenue.
- Les sorties occasionnelles (théâtres, cinémas, concerts, musées...) sont annulées pour la semaine du lundi 16 au dimanche 22 inclus.

Organisation de la journée du lundi 16 novembre : organisation des échanges et de la minute de silence à 12h

- Les drapeaux de l'école ou de l'établissement doivent être en berne avant l'arrivée des élèves.
- Des échanges et une minute de silence seront organisés dans tous les établissements selon les modalités décidées par les chefs d'établissement.

Voir sur les sites respectifs de la préfecture et de l'académie de Dijon pour des informations plus détaillées.